

La Journée de l'ambroisie 2017

Dans ce numéro :

La Journée de l'ambroisie 2017

La probable progression de l'ambroisie vers le nord

Que faire des déchets d'ambroisie ?

Actualités

Depuis 2012, à l'initiative de l'International Ragweed Society ([IRS](http://www.irs-ragweed.org)), **le premier samedi de l'été a été désigné comme la « Journée de l'ambroisie »**. Un peu partout en France, des animations sont organisées pour informer le grand public et les professionnels sur les problèmes générés par l'Ambroisie à feuilles d'armoise et pour encourager la mise en place d'actions de lutte.

Ces manifestations peuvent prendre différentes formes : **réunion d'information, journée d'échange, démonstration de méthodes de lutte, animation pédagogique, réflexion** autour d'un plan d'action...

Les supports de communication sont nombreux et vous pouvez utiliser ceux disponibles sur la [page documentation du site](#) de l'Observatoire des ambroisies.

Cette année, la **Journée internationale de l'ambroisie** a lieu le **samedi 24 juin**. Les **manifestations** sur ce thème que vous organisez tout au long du mois de juin seront relayées sur le **nouveau blog de l'Observatoire** : ambroisie-blog.org qui sera mis en ligne à la fin de cette semaine.



La probable progression de l'ambroisie vers le nord

Une étude⁽¹⁾ réunissant des chercheurs de Suède, Allemagne et Croatie a conclu **qu'il existe un risque d'établissement de l'ambroisie en Fennoscandie** (région du nord de l'Europe qui inclue la Finlande, la péninsule Scandinave, la Carélie et la péninsule de Kola).



Fig 2—Distribution de A.a en Europe.
Source : Scalone et al., 2016

Jusqu'à maintenant en Europe, la littérature scientifique prévoyait **que la limite la plus au nord au dessus de laquelle l'ambroisie ne pouvait pas se propager** était située au sud de la Scandinavie et du Royaume-Uni (cf. Fig1).

Effectivement, l'Ambroisie à feuilles d'armoise a un cycle biologique très dépendant de la **photopériode** (durée d'ensoleillement par jour) qui limite sa répartition géographique en dessous d'une certaine **barrière latitudinale**. En effet, elle a besoin de nuits longues pour réussir à produire des graines, or plus on progresse vers le nord et plus les nuits sont courtes en été.

En faisant pousser des semences de populations d'ambroisie récoltées à des latitudes différentes dans le nord de l'Europe, à Uppsala en Suède et plus au sud, à Osijek en Croatie (cf. Fig1), les chercheurs révèlent l'existence d'un gradient dans la période de floraison sur

les deux sites (selon leur provenance latitudinale, les plantes fleurissent plus ou moins tôt). Ils en concluent que certaines populations européennes d'ambroisie sont **préadaptées** à des photopériodes et des conditions de températures jusqu'à des latitudes de 60° Nord et donc pouvant potentiellement **envahir des régions nordiques**.

Que faire des déchets d'ambroisie ?

C'est une question qui revient souvent : **que dois-je faire des plants d'ambroisie que je viens d'arracher ou de faucher?**

Les **résidus de plantes envahissantes sont assimilables à des déchets verts** : selon la circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts ⁽²⁾, ceux-ci sont définis comme des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires.



Fig 2— Arrachage d'ambroisie lors d'une journée de l'ambroisie — Isère 2016

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets verts constituent alors des **déchets ménagers⁽³⁾ et peuvent entrer dans plusieurs filières d'élimination** (selon les modalités de collecte et de tri en vigueur dans sa commune) **ou de valorisation** (compostage, méthanisation) des déchets existantes.

A contrario, si les déchets verts sont produits par des entreprises, administrations autres que des ménages, ils constituent ainsi des **déchets d'activité économique⁽³⁾**. Chaque professionnel en est alors responsable et doit en assurer l'élimination en respectant les plans de prévention et de gestion des déchets non-dangereux qui couvrent chaque département.

D'un point de vue plus pratique, il existe des **bons gestes à adopter** si l'on veut éviter la propagation de l'ambroisie.

D'une manière général, si les plants d'ambroisie ont été arrachés ou coupés **avant la grenaison** (avant septembre environ), ils peuvent être **compostés, méthanisés ou laissés sur place sans problème**. Il est ensuite possible d'enfouir dans le sol ou d'épandre le compost ou le digestat obtenu.

A l'inverse, si **des semences sont présentes** sur les plants, il vaut mieux alors **laisser les déchets sur place** pour éviter de disséminer involontairement les graines.

Le brûlage de végétaux par des particuliers est interdit, sauf dérogations particulières, car la combustion libère dans l'atmosphère des composés toxiques : particules, hydrocarbure aromatiques polycycliques, etc.

Quand un terrain est envahi par l'ambroisie, l'une des seules manières de réduire la quantité de semences dans le sol est de les laisser germer pour détruire ensuite les plantules. C'est la technique de **faux semis**.

Sources d'information

(1): Scalone et al. 2016. Phenological Variation in *Ambrosia artemisiifolia* L. Facilitates Near Future Establishment at Northern Latitudes. **PLoS ONE**

(2): [Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts](#)

(3): [Article R 541-8 du Code de l'environnement](#)

Actualités

- ♦ L'Observatoire des ambrosies disposera bientôt d'un **blog** : ambrosie-blog.org. Vous pourrez retrouver les **contenus des lettres** de l'Observatoire et la **liste mise à jour des événements de la Journée internationale de l'ambroisie**
- ♦ **Faites-nous part des manifestations** que vous organisez dans les semaines suivant et précédant la journée internationale de l'ambroisie pour que nous les relayions dans le blog.
- ♦ Merci de noter notre nouvelle adresse courriel et nouveau numéro de téléphone :
observatoire.ambrosie@fredon-france.org
Tél : +33 (0)7 68 999 350

Rédaction :

Marilou MOTTET

Les numéros de la lettre de l'Observatoire des ambrosies sont consultables sur :
<http://ambrosie.info/>